

RÔLE ET LIMITE DU MANAGEMENT EN PRÉVENTION DES RPS

Nos interventions visent à sensibiliser les participants à la compréhension de la genèse et du développement des troubles psychosociaux afin qu'ils puissent questionner leurs pratiques de management. L'objectif final est de leur permettre d'adapter leurs pratiques managériales afin de favoriser la prévention des troubles psychosociaux au sein de leur entreprise / service.

PUBLIC

- ☞ Toute personne ayant des responsabilités d'encadrement ou de management de la santé au travail

OBJECTIFS

- ☞ Appréhender les enjeux de la prévention des risques professionnels et les bénéfices d'une démarche globale.
- ☞ Comprendre les spécificités de la problématique des RPS, leurs expressions courantes, leurs déterminants, les moyens et les outils de leur prévention.
- ☞ Connaître les dispositions légales et réglementaires s'appliquant à la prévention des RPS et savoir les utiliser comme une ressource méthodologique.
- ☞ Intégrer la prévention des troubles psychosociaux dans les pratiques managériales.

CONTENU

- ☞ Le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques psychosociaux,
- ☞ La problématique des risques psychosociaux : définition et notions associées (mal-être, stress, stress chronique, violences internes et externes, harcèlement, burn-out...)
- ☞ La dimension psychosociale du travail : une ressource pour le travail,
- ☞ Les déterminants des risques psychosociaux et les 6 familles de facteurs de troubles,
- ☞ Le repérage de signaux faibles,
- ☞ Les différents niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire),
- ☞ L'intégration de la prévention dans les pratiques managériales et la mise en œuvre d'une démarche de prévention.
- ☞ Études de cas.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- ☞ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique.
- ☞ Travaux en groupe entier et en sous-groupes.

RÔLE ET LIMITE DU MANAGEMENT EN PRÉVENTION DES RPS

DURÉE

- e 2 jours, soit 14 h de face à face pédagogique

EFFECTIF

- e Groupe de 10 à 12 participants maximum

INTERVENANT

- e La formation sera animée par un formateur ergonomiste et psychologue du travail, intervenant de terrain en prévention des RPS.

VOIR AUSSI LES FORMATIONS...

- e PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL
- e PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL